

**Nouvelle Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent
La région de Québec priorisée**

Québec, le 30 novembre 2011 – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) félicite les gouvernements du Québec et du Canada pour l'engagement qu'ils ont pris, ce matin, à l'égard de la conservation du Saint-Laurent. La CMQ est particulièrement heureuse que la région de Québec ait été retenue comme l'une des six zones prioritaires où seront mises en place des tables régionales de concertation sur la mise en valeur du Saint-Laurent. Ces tables permettront aux différents intervenants régionaux d'harmoniser leurs actions par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée régional.

Cette annonce a été faite ce matin par M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, par l'honorable Peter Kent, ministre de l'Environnement du Canada ainsi que par l'honorable Steven Blaney, ministre des Anciens Combattants du Canada. Le Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 vise à poursuivre les efforts entrepris en 1988 par le Québec et le Canada en matière d'amélioration de la santé environnementale de l'écosystème du Saint-Laurent.

Pour le président de la Communauté métropolitaine de Québec, M. Régis Labeaume, « il s'agit d'une excellente nouvelle pour notre région et pour l'ensemble des municipalités riveraines du Saint-Laurent. Cette reconnaissance de l'importance de notre fleuve est très significative pour moi. Elle va dans le même sens que les gestes récemment posés par la CMQ pour protéger nos sources d'eau potable. Je tiens donc à féliciter personnellement les deux gouvernements de l'entente qu'ils viennent de conclure sur un enjeu aussi fondamental pour notre avenir ».

La CMQ s'intéresse de près aux questions relatives au Saint-Laurent. Une des 13 stratégies de son projet de *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* traite directement du Saint-Laurent. Sa voix a en outre été entendue des autorités concernées dans des dossiers aussi structurants que la Porte continentale et le corridor de commerce Ontario-Québec et le renouvellement de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent. La CMQ accueillera par ailleurs, en juin 2012, le congrès annuel de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte
Directeur des communications et des affaires corporatives
Communauté métropolitaine de Québec
Tél. : 418 641-6250, poste 1210